



DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2025/08

COMMUNE D'ISSEL DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DOMAINE : 1 « Commande Publique »

Séance du Conseil Municipal du 13 mars 2025 à 20h30

SOUS-DOMAINE : 1.1 « Marchés Publics »

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

OBJET : Marché « Aménagement espace Denise Pistre ATTRIBUTION DES LOIS

Présents : Jacques CUNG, Christophe BRUNEL, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Frédéric DAUVIN, Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Axelle FOUGA, Sabrina MAHIEU, Armelle DE RIVOYRE, Stéphane SAOUMA, Myriam MECHRAOUI

Secrétaire : Christophe BRUNEL,

Le nombre de conseillers Municipaux en service est de : 11

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a décidé de réaliser les travaux d'aménagement de l'espace Denise Pistre.

CONVOCACTION C.M. EN DATE DU : 08/03/2025

Ces travaux ont fait l'objet d'un appel à la concurrence par voie de presse (L'Indépendant) et par dématérialisation sur plateforme, la date limite des offres étant fixée au 27/01/2025 à 12H00.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 27/02/2025 pour examiner les offres reçues. Après analyses des offres par le paysagiste et Valoris (MO), et demandes de compléments d'informations, les résultats sont les suivants (Valeur technique = 50%, Prix = 50%) :

AFFICHAGE EN DATE DU : 14/03/2025

LOT N°1 (VRD)

Table with 6 columns: NOM, Montant des travaux HT, Note pondérée Valeur technique, Note pondérée Prix, Note finale, Place. Rows include SAS AUDE TP, PURISTHME, SAS COLAS, ENT. DAVID SAS, CAZAL, VALLEZ BERNARD.

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU : 14/03/2025

LOT N°2 (Maçonnerie)

Table with 6 columns: NOM, Montant des travaux HT, Note pondérée Valeur technique, Note pondérée Prix, Note finale, Place. Rows include CAZAL, RAMOND.

CERTIFIEE EXECUTOIRE PAR RECEPTION PREFECTURE LE :

LOT N°3 (Espaces verts et mobilier urbain)

Table with 6 columns: NOM, Montant des travaux HT, Note pondérée Valeur technique, Note pondérée Prix, Note finale, Place. Rows include BECANNE, FAIRWAYS, ID VERDE.

PAR PUBLICATION LE :

LOT N°4 (Escalier et serrurerie)

Le lot n°4 n'a pas reçu d'offre et est donc considéré « infructueux ».

Par conséquent, le maître d'œuvre a consulté 3 entreprises dans le cadre d'une procédure négociée

- > BOIS ET FER
> ALFER EINSTEIN
> E.S.T

L'entreprise E.S.T a décliné vouloir répondre.

Les entreprises BOIS ET FER et ELFER EINSTEIN ont remis un devis :

Table with 3 columns: NOM, Montant des travaux HT, Place. Rows include ALFER EINSTEIN, BOIS ET FER.

PAR DELEGATION LE : (signature) Prénom NOM

Le rapport de l'étude géologique, arrivé entre temps, présentant des conclusions défavorables vis-à-vis du sol support des fondations de l'escalier, et préconisant des fondations profondes, la MOE suggère de diffuser ce rapport aux entreprises ayant soumissionné au Lot n°2 (maçonnerie) et Lot n°4 (Escalier) pour connaître l'incidence financière sur leur offre.

Stamp area containing: AGEDI, Dépôt PREFECTURE DE CARCASSONNE, Contrôle de légalité, Date de réception de l'AR: 14/03/2025, 011-211101753-20250313-DE\_2025\_008-DE

En référence au rapport d'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres propose de confier ces travaux aux entreprises suivantes :

LOT 1 : PURISTHME, pour un montant de 98 725.45 € H.T,

LOT 3 : ID VERDE, pour un montant de 49 997.48€ HT,

Concernant les lots n°2 et 4, la commission d'appel d'offre propose de poursuivre les négociations.

**Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**Approuve** la décision de la commission d'appel d'offres,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer les marchés à passer avec les entreprises :

**PURISTHME**, pour un montant de 98 725.45 € H.T, pour le Lot 1

**ID VERDE**, pour un montant de 49 997.48€ HT, pour le Lot 3

**Autorise** le Maire à poursuivre les négociations avec les entreprises pour les lots n°2 et 4.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

**ADOpte À L'UNANIMITE :**

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

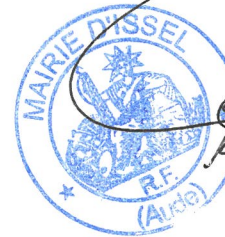
La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 13 mars 2025

Le secrétaire de séance  
Christophe BRUNEL



Le Maire d'ISSEL  
Henri POISSON



AGEDI  
Dépôt PREFECTURE DE CARCASSONNE

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 14/03/2025  
011-211101753-20250313-DE\_2025\_008-DE